

Actualité en droit des sociétés



25. DROIT DES SOCIÉTÉS



RÉF : UA23-05

DATE : 30 mars 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

09h30 > 12h30

TARIF : 140 €

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Jean-Thomas HEINTZ

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

Mise à jour en matière de droit des sociétés au regard de l'actualité jurisprudentielle récente.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input type="checkbox"/> Questionnement / débat | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?
Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Restitution | |

Actualité en droit des sociétés



25. DROIT DES SOCIÉTÉS



RÉF : UA23-05

DATE : 30 mars 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

09h30 > 12h30

TARIF : 140 €

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Jean-Thomas HEINTZ

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

CONTENU

Principaux thèmes abordés lors de la formation (plan d'intervention)

- La qualité d'associé
- Actes extra-statutaires / pacte d'actionnaires
- Statut du dirigeant
- Fonctionnement de la société
- Bénéficiaire effectif
- Clauses d'exclusion
- Fusions et acquisitions
- Groupe de sociétés
- Sociétés d'exercice libéral